



Communiqué de presse

Macron et la chocolaterie...

Le discours du Président lors de l'interview du 13h de TF1, véritable entreprise de communication médiatique, a encore démontré le profond mépris du chef de l'Etat, et plus largement de son gouvernement, envers la très grande majorité de la population. Les retraité·es, notamment, auront très certainement apprécié les remerciements de Macron pour avoir souscrit à sa « demande » de solidarité par l'augmentation de la CSG. Quelle belle manière de présenter sa décision unilatérale de ponctionner les retraites de plus de 1200 € plutôt que les revenus de ses ami·es milliardaires et multimilliardaires dont la grande partie est exonérée désormais de l'ISF.

Dans les champs Education, Recherche, Culture plus particulièrement, les revendications portées depuis des mois par la majorité des organisations syndicales représentatives des personnels et celles de jeunesse en réponse aux multiples contre-réformes mises en œuvre (loi ORE, réformes du Bac et du lycée, de la formation professionnelle, de la voie professionnelle scolaire) sont encore ignorées de la plus flagrante des manières. La seule envolée lyrique du Président aura concerné le blocage de certaines facultés... bien entendu pour le dénigrer : « Je constate quand même que dans beaucoup d'universités occupées, ce ne sont pas des étudiants, mais ce sont des agitateurs professionnels, des professionnels du désordre. Les professionnels du désordre doivent comprendre que nous sommes dans un État d'ordre ». L'« ordre » de M. Macron n'est pas le nôtre : pour nous, le pire des désordres est constitué par le démantèlement des services publics, leur étranglement budgétaire, leur ouverture à la concurrence... organisés par ce gouvernement. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que les services de l'État répondent favorablement aux demandes d'évacuation des locaux de présidences d'université ou de rectorats, plutôt que d'investir massivement dans l'Université.

La FERC CGT rappelle que les étudiant·es et les personnels qui sont mobilisés, votent la grève et les blocages, le font bien pour refuser la sélection généralisée engendrée par la loi Vidal et pour réclamer une hausse massive des moyens humains et financiers afin de permettre l'accueil de toutes et tous les bachelier·eres dans les études supérieures, l'amélioration des conditions de travail et d'étude sur tout le territoire. Elles et ils ont toute légitimité à se réunir, à débattre et à défendre leurs revendications et leur avenir. La FERC CGT réaffirme que ni la sélection, ni l'« excellence » ne sont la solution pour un meilleur système éducatif et continue de dénoncer les interventions policières (Lille, Nanterre, Lyon, Sorbonne, Bordeaux, etc.) qui n'ont pas leur place dans des enceintes universitaires. La FERC CGT et la CGT FERC Sup ont interpellé la ministre à ce sujet mais pour le moment, leurs courriers restent sans réponse, ce qui démontre le mépris gouvernemental envers les salarié·es mobilisés et le refus d'ouvrir de réelles négociations.

De plus la FERC s'insurge de l'infantilisation des étudiant·es et de leur combat par le Président lorsqu'il affirme que les étudiant·es « doivent comprendre une chose, c'est que s'ils veulent avoir leur examen en fin d'année, c'est mieux de les réviser, parce qu'il n'y aura pas d'examen en chocolat dans la République ». À défaut de proposer des examens en chocolat, E. Macron et ses ministres préfèrent opter pour des examens « fait maison » et au service du patronat local de chaque territoire en détruisant les diplômes nationaux (le Baccalauréat puis la Licence) en instaurant des

blocs de compétences remettant en cause les qualifications. La FERC CGT continue à défendre les diplômes nationaux, socle pour les grilles de salaires et les statuts.

La FERC CGT appelle à la poursuite, à l'amplification des mobilisations et à leur convergence sur la base des revendications portées par les salarié·es et les retraité·es des différents secteurs.

La FERC CGT appelle les salarié·es de ses champs à faire grève le 19 avril et à décider le plus largement possible dans des AG de la poursuite du mouvement.

Montreuil, le 16 avril 2018